COMMERCY

Le Doux Repos gagne en confort

La résidence privée poursuit son programme de rénovation. Le salon - salle à manger a été redécoré et équipé avec un mobilier moderne.

a résidence privée Le Doux repos, qui est une maison d'hébergement pour personnes âgées, valides et autonomes, vient de bénéficier de travaux d'aménagements et de confort pour les résidents. Reprise au début de cette année par Émilie Vaulot, Guylaine et Jean-Claude Thomas, ce joli bâtiment de caractère avait déjà connu au printemps dernier de lourds travaux de rénovation. « Comme prévu dès cet été, nous avions envisagé de poursuivre en automne nos travaux, portant cette fois sur le bien-être des résidents » précise Guylaine Tho-

Le vaste salon - salle à manger a en particulier retrouvé son lustre et son cachet d'antan, dans une décoration moderne et un aménagement très fonctionnel. Outre les menuiseries et les grandes baies vitrées désormais isolées et à double vitrage, apportant une douce chaleur, tout l'intérieur a été refait à neuf.

« Nous avons fait travailler les entreprises locales : menuiserie, pein-



Mobilier, lumière, espace, tout a été fait pour le bien-être des résidents du Doux Repos.

ture des murs et plafond. L'électricité est maintenant aux normes, et enfin le mobilier a été changé, à savoir tables, chaises, fauteuils et buffet », aioute Guvlaine Thomas.

Le mobilier, très design, a été étudié pour faciliter l'assise et le déplacement des résidents, qui depuis apprécient beaucoup plus cette pièce très chaleureuse où ils aiment à se retrouver ensemble. Les prochains travaux concerneront le hall d'entrée. Au printemps le parc situé à l'arrière du bâtiment sera nettoyé et réhabilité. Des arbres envahissants ont déjà été coupés à la fin de l'été, pour améliorer la visibilité et apporter plus de lumière.

Le coût du mieux-être

« Nous ne regrettons pas d'avoir investi presque 19 000 euros dans ces aménagements, et avons même eu la surprise de bénéficier d'une subvention de 8 100 euros de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail », a précisé Guylaine Thomas.